

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2022**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	18
3.3. PERSPECTIVES	22
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	25
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	28
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	31
6. PROGRAMME 125: CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	35
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	40
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	51
7. PROGRAMME 126: REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	53
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	55
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	59
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	59
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	69
8. PROGRAMME 127: RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	71
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	73
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	76

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	76
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	87
9.	PROGRAMME 128: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	89
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	91
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	93
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	93
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	101

NOTE EXPLICATIVE

Le Projet de Performance Annuel (PPA) est consacré par la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques, en ses articles 15 et 16.

Il s'agit d'une annexe au projet de loi de finances initiale qui développe par programme, les objectifs poursuivis et les résultats attendus, mesurés au moyen d'indicateurs d'activités et de résultats.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparaît plus que jamais incontournable et le Projet de Performance Annuel en est l'outil privilégié en matière budgétaire. Il s'agit d'un véritable engagement des responsables de programmes, devant la représentation nationale sur l'utilisation des ressources publiques mises à leur disposition.

Le Projet de Performance Annuel du Ministère des Travaux Publics est articulé autour des différentes actions que le département ministériel entreprend dans la perspective : (i) de doter le Cameroun des infrastructures routières viables, vecteur d'une croissance soutenue et durable et, (ii) d'assurer, dans le développement des autres infrastructures, une cohérence et une cohabitation judicieuses.

Il se décline ainsi qu'il suit :

- une présentation des priorités nationales ;
- une présentation du domaine d'intervention du Ministère des Travaux Publics ;
- les performances antérieures ainsi que le bilan à mi-parcours 2021 ;
- les projets routiers majeurs envisagés au cours de la période 2022-2024 ;
- le contenu et les indicateurs de chacun des programmes.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

L'objectif majeur des politiques publiques pour l'exercice 2022, défini par la Circulaire Présidentielle n°001 du 30 août 2021, porte sur la reprise de la croissance économique afin de replacer le pays sur le sentier de l'émergence 2035, ceci à travers la modernisation de l'agriculture et de l'industrialisation.

Dans la mouvance de la transformation structurelle de l'économie dont l'infrastructure constitue le socle essentiel sur lequel se bâtiront le développement et la compétitivité, le Ministère des Travaux Publics entend prioritairement renforcer en 2022 sa contribution à la mise en œuvre de la politique de développement économique, social et culturel de la Nation, sous-tendue par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) qui constitue la seconde phase de la Vision 2035. De manière spécifique, un accent sera mis sur :

- la finalisation et la mise en service des Grands Projets de Première Génération, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;
- la mise en service des projets du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;
- l'accélération de la préparation des Grands Projets de Deuxième Génération en privilégiant les financements innovants, au regard de la faiblesse actuelle de l'espace budgétaire ;
- l'amélioration de la gouvernance administrative et financière dans la gestion des projets afin de mieux assumer son rôle d'Ingénieur de l'Etat pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays.

Sur la période 2020-2030, l'objectif à terme est de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**, à travers la construction de **6000** km de routes bitumées, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier. Bien plus, l'implémentation de la stratégie de l'entretien durable des routes en terre donnera à garantir la circulabilité en toute saison.

Les axes prioritaires d'interventions ci-dessus énumérés visent notamment :

- la mise en service des autoroutes Yaoundé-Douala et Edéa-Kribi dans leurs premières phases, et la finalisation de la structuration des travaux des phases suivantes ;
- la construction des voies expressives Lolabé-Campo et Edéa-Dizangue-Mouanko-Yoyo ;
- l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux ;
- la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route ;
- l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, agropastorale et des sites touristiques pour favoriser la production à proximité et ses vertus pour l'emploi ;
- les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam, Garoua et Maroua ;
- l'entretien et la maintenance du réseau routier existant avec le retour aux technologies innovantes.

L'atteinte de ces objectifs représente pour le Ministère des Travaux Publics un défi primordial. C'est la raison pour laquelle il s'est engagé à assurer la construction des infrastructures de qualité, viables, robustes, durables et à des coûts maîtrisés. L'ensemble des interventions sont

structurées autour d'un Programme Infrastructuel de Connectivité par la Route, qui s'accompagne également des aménagements connexes afin de mieux adresser les besoins immédiats des populations lors des constructions routières. L'ancrage de la route dans son environnement économique donne à améliorer les conditions de vie dans sa zone d'intervention.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément aux dispositions du décret n°2018/461 du 07 août 2018 qui l'organise, le Ministère des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et de la maintenance du réseau routier.

A ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de construction, de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes ;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les Institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;
- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des Ingénieurs du Génie Civil et des Ingénieurs des Travaux Publics ;
- de la formation des personnels des Travaux Publics, en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Dans le sous-secteur routier, les missions du Ministère des Travaux Publics consistent à résorber en quantité et qualité l'énorme déficit infrastructurel. Il s'agit chaque année de bitumer **600** km de routes, réhabiliter **300** km de routes revêtues et, assurer la bonne circulabilité de l'ensemble du réseau routier en toute saison.

Concernant les sous-secteurs des constructions civiles et des autres infrastructures dans lesquels le Ministère des Travaux Publics est Ingénieur de l'Etat suivant le décret n°2014/3863 du 21 novembre 2014, l'objectif est d'assurer le développement des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique et sociale. Il s'agit :

- de promouvoir le respect des règles de l'art dans le secteur, notamment par le renforcement du rôle et de la capacité de la Maîtrise d'œuvre ;
- d'améliorer l'organisation du secteur à travers le renforcement de la capacité de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion des opérations et la mise en place d'un système de régulation opérant ;
- de promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics ;
- d'augmenter la capacité de production des matériaux à travers la diversification, la promotion de la concurrence, la mise en conformité des techniques et la réduction des

prix ;
 d'assurer l'accompagnement et l'assistance technique des maîtres d'ouvrages dans la construction et la maintenance des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, environnementales ;
 de procéder en collaboration avec les maîtres d'ouvrages concernés à la réalisation des études techniques des infrastructures énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires et fluviales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

La modernisation de l'économie et l'accélération de la croissance sur les dix (10) premières années de mise en œuvre de la Vision 2035 devaient se traduire par le bitumage de **3500** km de routes et la réhabilitation de **2000** km de routes bitumées.

Au terme de la mise en œuvre du DSCE : (i) **1967,63** km de nouvelles routes bitumées ont été réceptionnés contre **3500** km attendus et, (ii) **921** km de routes bitumées ont été réhabilités contre **2000** km attendus.

Bien que les objectifs décennaux aient été partiellement réalisés, il importe de relever que plusieurs projets en cours d'exécution ont connu des avancées notables. L'ouverture provisoire à la circulation des sections achevées et non comptabilisées, a contribué significativement à améliorer la circulabilité sur une bonne partie du réseau routier national. En somme, les interventions en cours portent sur **2075,24** km de routes en construction, **748,16** km de routes bitumées en réhabilitation, **3598,80** ml d'ouvrages d'art en construction et **1402,40** ml d'ouvrages en réhabilitation.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages d'art de grande portée ont été construits à l'instar du Second Pont sur le Wouri à Douala, du Pont sur le Nyong à Nachtigal ou du Pont sur le Mayo Galké.

Actions Institutionnelles et Structurelles mises en œuvre

Au courant de l'année 2021, plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre aux plans institutionnel et structurel, dans le but : **(1)** d'améliorer la gouvernance et la performance dans le secteur et, **(2)** de donner une solution adaptée à la problématique de la durabilité des routes en terre. Il s'agit notamment de :

la poursuite de l'élaboration d'un référentiel des prix unitaires des travaux routiers, dans l'optique de la maîtrise et de l'optimisation des coûts de production des infrastructures et équipements publics au Cameroun. La première phase est consacrée à l'élaboration d'un référentiel des prix unitaires des travaux routiers neufs. Les phases suivantes permettront de s'étendre sur les autres types d'interventions (entretien routier, ouvrages d'art et ouvrages spéciaux). Les plages des différents prix unitaires sont obtenues par les fuseaux issus des coefficients de vente habituellement pratiqués par les entreprises.

la mise en place d'une plateforme de coordination des interventions visant le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux, afin d'optimiser et de fluidifier les actions de tous les acteurs intervenant dans le désenclavement des bassins de production agro-pastoraux, à travers : (i) la mutualisation de toutes les ressources disponibles, (ii) l'alignement de toutes les interventions de désenclavement aux priorités sectorielles, (iii) l'identification et la levée des contraintes et obstacles à la cohérence intra-sectorielle et inter-sectorielle.

l'élaboration et la vulgarisation d'une stratégie d'entretien durable des routes en

terre par des solutions alternatives au bitume telles que le Béton du sol ainsi que la lighthostabilisation, qui est une technique consistant en un ajout d'une ou des classe(s) granulaire(s) à un matériau meuble en vue de l'amélioration de sa portance et de son aptitude au compactage. L'objectif de cette dernière étant de corriger la granularité dudit matériau, pour une mise en conformité avec un fuseau granulométrique spécifique.

l'élaboration d'un programme d'investissement à l'horizon de la Stratégie Nationale de Développement (SND30), document de planification de toutes les interventions routières et d'ouvrages d'art à l'horizon de la SND30, garantissant l'atteinte effective des objectifs stratégiques assignés au MINTP par la Stratégie Nationale de Développement.

la vulgarisation et l'utilisation effective du guide de maturation technique des projets d'infrastructures, à la faveur de l'application des dispositions du décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets d'investissement public, dans le but d'améliorer la lisibilité et la maîtrise dans la réalisation des projets d'infrastructures notamment en ce qui concerne les procédés d'exécution, les spécificités techniques, la durée d'exécution, le coût, le planning prévisionnel et le suivi évaluation.

la finalisation de l'avant-projet de loi sur la protection du patrimoine routier : les axes majeurs de la réforme porteront notamment sur (1) la mise en concession des infrastructures routières, (2) l'institutionnalisation du CONAROUTE entend que organisme chargé du suivi et du financement de la protection des infrastructures routières et, (3) la mise en place d'un Fonds Routier de 2^{ème} génération.

la finalisation du cadre réglementaire en vue de la mise en place du Fonds Routier de 2^{ème} génération : à travers : (1) la collecte des ressources dédiées à l'entretien routier par le Fonds Routier lui-même, (2) le déplafonnement des ressources allouées à l'entretien routier dans la Loi des Finances et, (3) la prise en compte des régions et du CONAROUTE dans l'allocation des ressources collectées pour l'entretien routier.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Au 31 décembre 2021, nous aurons achevé : (i) les **20 km** restant de la phase I de l'autoroute Yaoundé-Douala, (ii) **744,78 km** de nouvelles routes bitumées, (iii) **324,69 km** de routes bitumées réhabilitées, (iv) **1641,42 ml** d'ouvrages d'art construits, (v) **1190 km** de routes bitumées entretenues et (vi) **965,91 km** de routes en terre entretenues. La situation détaillée des projets achevés se présente ainsi qu'il suit :

Travaux de construction routière achevés : 744,78 km

Sangmélima-Bikoula, Bikoula-Djoum, Mintom-Lélé et Lélé-Ntam-Mbalam : (**220,5 km ; 131,8 milliards**) qui consacrent l'achèvement du bitumage complet du corridor Sangmélima-Ouessou (N9) ;

Maroua-Bogo (**34,88 km ; 27,1 milliards**) et Mandjou-Akoka (**45 km ; 31,4 milliards**), dans le cadre du PLANUT ;

Olama-Bingambo (**106 km ; 83,79 milliards**) et Grand Zambé-Kribi (**53 km ; 42,1 milliards**), de la route Grand Olama-Kribi (N22) ;

Léna-Sengbe-Tibati, lots 5 et 6 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Léna-Tibati (N15) : (**167,5 km ; 81,4 milliards**) ;

Melong-Bangem (R0702) : (**16,9 km ; coût : 1,7 milliard**) ;

Les **57 kilomètres** restant de la route Galim-Bamendjing-Foumbot-Bangangte (**107 km ;**

61,8 milliards) ;

44 km de routes en enduit superficiel portant principalement sur :

Mangamba-Bonjo (**10,95** km ; **1,1** milliard) ;

Carrefour Bangou-Bangou-Bangou Ville (**0,7** km ; **0,3** milliard) ;

Mebamé Minkebe (**12** km ; **0,4** milliard) ;

Carrefour Katanga-Carrefour Mission Catholique vers Okola, Nyom II-Nkooza, Echangeur Olembé-Nyom II et Olembé-Nyom II (**10,5** km ; **1,2** milliard)

Inter N1-Carrefour Méri, phase I (**5,8** km ; **1,2** milliard).

Travaux de réhabilitation des routes achevés : 324,69 km de routes, soit :

Maroua-Mora (N1) (**62** km ; **37,05** milliards) ;

Pont d'Ebebdia-Kalong y compris échangeur au lieu-dit carrefour Obala, Kalong-Tonga, Tonga-Bafoussam-Babadjou (N4) (**240,99** km ; **119,9** milliards), qui consacrent l'achèvement de la réhabilitation complète de Nationale N°4, Yaoundé-Bafoussam ;

Esse-Bikoué-Carrefour Boto-Mvom-Ebanga-Mfeckkoundi-Pont Avolo (**21,7** km).

Travaux de construction d'ouvrages d'art achevés : 1641,42 ml

Pont sur la Cross River (**410** ml ; **24,7** milliards) ;

Pont sur la rivière Bella (**36,42** ml) sur la route Bipindi-Logbatidi, dans le cadre du Projet Acrow ;

Digue de Kom et ses accès : (**700** ml ; **1,6** milliard ; **78,87%**) ;

495 ml d'ouvrages d'art de moyenne et petite portées.

Travaux de réhabilitation d'ouvrages d'art achevés : 532,40 ml

Programme IV de réhabilitation des ponts en BA ou BP (**532,40** ml ; **4,7** milliards) ;

Travaux d'entretien des routes achevés : 1190 km de routes bitumées et **965,91** km de routes en terre :

Entretien des routes bitumées :

Signalisation et réfection des équipements de sécurité sur la route Yaoundé-Douala (**214** km ; **1,6** milliard) ;

Remplacement de **14** buses par des dalots sur la route nationale N3 (**1,93** milliard) ;

Ngolbang-Sangmélina (**80** km ; **1,9** milliard) ;

Bekoko-Nkongsamba-Pont du Nkam, Phase I de la Tranche Ferme (**150** km ; **0,99** milliard), dans le cadre du GENIS ;

Ekombitié-Sangmélina en **02** lots (**113,87** km ; **2,8** milliards) ;

Bangou Ville-Bandjoun (**24,8** km ; **0,41** milliard) ;

Bamougoum-Dschang-Santchou-Melong, Tranche Ferme représentant les travaux de chaussée (**85** km ; **3,2** milliards), dans le cadre du GENIS ;

Bafoussam-Foumbot-Foumban, Tranche Ferme représentant les travaux de chaussée (**67** km ; **2,7** milliards) ;

Ngoura II-Ndelele-Yola-Limite Boumba & Ngoko Limite Kadey-Gari Gombo-Yokadouma (**155,5** km ; **2,6** milliard) ;

Bertoua-Ndokayo-Garoua Boulai-Mboussa en **03** lots, Ndokayo-Betare Oya-Badzere, Inter N1-Aéroport de Bertoua (**299,83** km ; **0,9** milliard).

Entretien des routes en terre :

Serere-Matsari, phase I (**108,5** km ; **0,3** milliard) ;

Ngoumou-Otele-Makak-Eseka, phase I (**83,75** km ; **0,4** milliard) ;

Ekong-Melang-Bengbis, phase I (**61** km ; **0,3** milliard) ;

Obout-Endom-Akonolinga (**86,5** km ; **0,07** milliard) ;

Kelecti-Alma-Sarkimata, Almé-Vogti, Dir-Gazagazadé-Meidougou-Kaka (**114,95** km ; **0,35** milliard) ;

Gare routière Doukoula-Carrefour Mission Catholique EP Bouzar (**4** km ; **0,11** milliard) ;

Carrefour Ndombouo-Carrefour Bagwonto-Ancienne Chefferie Balefack, Carrefour Mezet-Carrefour Mekouh-Bassessa (**14,8 km ; 0,06 milliard**) ;
 Carrefour Sable Tochossong-Ancien Marché, Carrefour Kamgain-Axe Bafoussam-Bamengoum avec bretelle vers Bameka (**28 km ; 0,12 milliard**) ;
 Bassin agricole dans la ville de Ngoulemekong (**5,1 km ; 0,07 milliard**) ;
 Bazimba-Balena Marché-Fiela et bretelle Balena-Ngouyagwa-Bamessang-Inter P31-Balena-Badengang-Toumefong et Bazinlap-Lac Mane (20,8 km); Carrefour Mekeng-Djonang-Melang-Marché Nzindong et bretelle vvers Marché Moolong (**23,4 km ; 0,14 milliard**) ;
 Mbouda-Bamali (**50 km ; 0,1 milliard**) ;
 Sa'a-Ebebda (**30 km ; 0,1 milliard**) ;
 Memiam-Mekomo-Akoeman; Nyep-Adzamenama-Bet (**50 km ; 0,22 milliard**) ;
 Bandja-Batchum-Penka Michel, Balembo-Babwantou-Bandja, Fokoué-Fomépéa (**83,31 km ; 0,25 milliard**) ;
 Serere-Matsari, phase II (**108,5 km ; 0,3 milliard**) ;
114,1 km de routes en terre aux produits produit stabilisant
 Mougoudou-Noubou et Damai-Mogong (**11,2 km ; 0,09 milliard**) ;
 Moutourwa-Illir-Mordock (**13 km ; 0,12 milliard**) ;
 Moutourwa-Missilia-Titing (**13,5 km ; 0,09 milliard**) ;
 Bengo'o-Mekomo (**23,4 km ; 0,3 milliard**) ;
 Messamena-Somlomo (**53 km ; 0,63 milliard**).

Interventions d'urgence en régie achevées : traitement des points critiques et des zones d'effondrement, bouchage des nids de poule et réhabilitation/entretien des routes sur un linéaire de **595,3 km** de routes :

Sections Edéa-Pont sur le Nyong et Pont sur le Nyong-Kribi de la route Edéa-Kribi (**104 km ; 0,1 milliard**) ;
 Carrefour Tombel-Bangem (**55 km ; 0,14 milliard**) ;
 Inouya-Ngambe-Cote de NKAN (**21,9 km ; 0,15 milliard**) ;
 Evindissi II-Okode et la construction de 04 dalots (4 ml) (**7,8 km ; 0,39 milliard**) ;
 Bafoussam-Bamendjou, (**0,196 Km ; 0,12 milliard**) ;
 Dignes de Zoume et Ngoap sur les routes Mboma-Angossas-MAMPANG et Mboma-Ayos (**0,24 milliards**) ;
 Nkoteng-Simbane-Carrefour Mfoula-Meza'a Nguinda-Nkonmesse (**44,5 km ; 0,04 milliard**) ;
 Yaoundé-Pont Ndoupe (**0,15 milliard**) ;
 Doume-Doumaintang-Nguelemendouka (**71,3 km ; 0,10 milliard**) ;
 Ayos-Kombodo-Bagbeze (**50 km ; 0,016 milliard**) ;
 Yaoundé-Mbankomo-Pont de Ndoupé (**115 km ; 0,02 milliard**) ;
 Mbalmayo-Sangmélina-Nkwang-Olong (**120 km ; 0,03 milliard**) ;
 Pont sur la route Nio-Ankouande-Badouma 2-Ebah (**8 ml ; 0,03 milliard**) ;
 Dalot sur la route Mengueme-Ngomedzap (**9 ml ; 0,016 milliard**) ;
 Nkol Ossanaga-Carrefour Mgbaba II (**5,6 km ; 0,06 milliard ; 100%**).

La bonne performance en terme d'achèvement des projets en 2021, permettra non seulement d'améliorer substantiellement la contribution du secteur du BTP à la croissance, mais également de porter le cumul du linéaire de nouvelles bitumées routes mises en service entre 2010 et 2021 à **2632,17 km**, contre **4100 km** attendus.

En plus des projets achevés et ceux en voie de l'être, les performances ci-après sont

enregistrées pour les projets qui se poursuivront au-delà de l'exercice 2021 :

Au niveau des constructions: **1449,22** km de nouvelles routes et **3175,97** ml d'ouvrages d'art sont concernés, à savoir :

Raccordement et rétablissement de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase I) au réseau urbain (**50** km ; **30** milliards ; **92,36%**) ;
 Mengong-Sangmelima (**73** km ; **60,3** milliards ; **92,36%**) ;
 Mbama-Messamena, y compris les voiries Abong-Mbang et Messamena (**43** km ; **26,696** milliards ; **77,89%**) ;
 Nding-Mbgaba (**40,5** km ; **31,6** milliards ; **68,68%**) ;
 Accès à la Cimenterie de Nomayos (**5** km ; **5,92** milliards ; **60,40%**) ;
 Yoko-Lena, travaux complémentaires du lot 4 de la Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**25,6** km ; **31,60** milliards ; **58,46%**) ;
 Mankim-Yoko, lot 3 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**62,1** km ; **19,62** milliards ; **42,1%**), contrat résilié, en attente de la Non-Objection de la BAD pour le gré à gré ;
 Baleveng-Bagang-Batcham-Mbouda, Mbouda-Bamesso-Galim-Balessing-Batcham et Mbouda-Ngouya-Bati, lot 1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'ouest (**117** km ; **51,7** milliards ; **38,71%** ; contrat résilié et réattribué à **02** entreprises différentes) ;
 Ntui-Mankim, lot 2 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**97,6** km ; **110,106** milliards ; **2%**), éclaté en 02 lots : Lot 2A : Ntui-Ndjole (**60** km) et Lot 2B : Ndjole-Manki (**37,6** km) ; les travaux ayant effectivement repris **le 28 octobre 2021** ;
 Nfaitock-Mamfe, lot 2 de la route Kumba-Mamfé (**119,5** km ; **38,91** milliards ; **89%** ; **83** km déjà réalisé et travaux suspendus pour insécurité) ;
 Deuxième voie d'accès à Bamenda Town (**20** km ; **19,167** milliards ; **38%** ; chantier en arrêt depuis 2018 pour cause d'insécurité) ;
 Aménagements connexes à la Section Olama-Bingambo de la route Olama-Kribi (Voiries de Ngomedzap, Mvengue et Lolodorf ainsi que **62** km de pistes agricoles) ;
 Pont sur le Mayo Pintchoumba (**62,4** ml ; **2,394** milliards ; **36,52%**) ;
 Pont sur le Logone (**620** ml ; **46,88** milliards ; **16%**) ;
 Pont et ses accès sur le fleuve Nchiayang (**130** ml ; **6,942** milliards ; **13%**) ;
18 ouvrages d'art dans le cadre du Projet Acrow (**2059,57** ml ; **67,4** milliards ; **30%**) ;
 Pont sur le fleuve Mungo, phase II (**54** ml ; **0,72** milliard ; **2%**) ;
 Immeuble siège MINTP (**23,1** milliards ; **40,3%**) ;
 La supervision de **44** projets de construction de bâtiments par les autres maîtres d'ouvrages (SPM, MINESEP, MINTOUL, MINESUP, MINSANTE, MINJUSTICE, MINFI, MINFOF, MINPOSTEL, MINTSS, AN et CES), sans oublier leur accompagnement dans les services déconcentrés en tant que Ingénieur de l'Etat ;
 Station de pesage de Ngoulémakong (**2,4** milliards ; **58,37%**) ;
 Station de pesage de Fifinda (**0,668** milliard ; **8%**).

S'agissant spécifiquement du PLANUT, les performances ci-après ont été enregistrées :

Maroua-Bogo (**39** km, **26,49** milliards, **90%**) dont **34,88** km déjà réceptionnés ;
 Bonépoupa-Yabassi (**50** km ; **39,2** milliards ; **68%**) ;
 Akokan-Batouri (**45** km ; **31,9** milliards ; **71,15%**) ;
 Douala-Bonépoupa (**45** km ; **28,6** milliards ; **49,97%**) ;
 Esse-Soa (**49** km ; **29,8** milliards ; **34,90%**) ;
 Awae-Esse (**33** km ; **17,8** milliards ; **23,05%**) ;
 Fouban-Koupa Matapit (**54** km ; **45,2** milliards ; **18,4%**) ;
 Ngaoundere-Paro (**70** km ; **34,1** milliards ; **17,05%**) ;
 Ekondo Titi-Kumba (**60** km ; **40,6** milliards ; **11,5%**).

Par ailleurs, les travaux de construction en enduit superficiel ont principalement porté sur un linéaire global de **12,8 km**, correspondant à la route Nkoumadjap-Nkolfoung-Oveng et bretelle Nkoumadjap-Ndeng (**12,8 km ; 3,2 milliards ; 40%**).

Enfin, l'on peut également noter la finalisation des procédures de contractualisation en vue du démarrage effectif des travaux de **09** projets de construction sur **456 km** de routes et **250 ml** d'ouvrages d'art, à savoir :

Ring Road en **04** lots : (**280 km ; 167,3 milliards**) ;

Section Bingambo-Grand Zambi de la route Olama-Kribi (**45 km ; 46,8 milliards**) ;

Guidjiba-Taparé (**57 km ; 44,3 milliards**) et Babungo-Oku-Nkor Noni en **03** lots (**74 km ; 113,12 milliards**) dans le cadre du PLANUT ;

Pont et ses accès sur le Mayo Kalliao (**70 ml ; 5 milliards** ; Etudes de conception en cours et démarrage des travaux envisagé au mois de décembre 2021) ;

Ponts sur le Dja et la Lobo dans le cadre de l'aménagement de la voie d'accès au barrage hydro-électrique de Mekin (**180 ml ; 24,484 milliards**).

En ce qui concerne la réhabilitation, la maintenance et l'entretien : 376,5 km de routes bitumées et **840 ml** d'ouvrages d'art sont concernés, à savoir :

Babadjou-Matazem, lot 1 de la route Babadjou-Bamenda (**17 km ; 66,1 milliards ; 38,45%**), en cours de recontractualisation suite à la résiliation de la précédente entreprise ;

Ndjom-Yekombo-Carrefour Biboulemam (**8,7 km**), Boucle de Bidjong-Bidjong (**41,8 km**), Carrefour Zoumeyos-Barrage de Mekin (**13,8 km**), dans le cadre de l'aménagement de la boucle du Dja, phase III (**64,30 km ; 13,5 milliards, 75%**) ;

Sections Sadjou-Baba, Mora-Waza, Salé-Dabanga de la route Mora-Dabanga-Kousseri : (**205 km ; 106,4 milliards ; 3%, 7%, 50%** respectivement) ;

Bazou-Tongo-Milombé (**41,8 km ; 3,7 milliards ; 55%**) ;

Ancien Pont sur le Wouri (**720 ml ; 3,39 milliards ; 20%**) ;

Pont définitif et ses accès sur le Mayo Limani (**120 ml ; 1,54 milliard ; 50%**) ;

127,2 km d'interventions d'urgence en régie sur le réseau routier.

On peut également relever la finalisation des procédures de contractualisation en vue du démarrage effectif des travaux additionnels de la route Nsimalen-Mbalmayo-Ebolowa qui portent sur : (i) la voie de contournement d'Ebolowa (**12 km**), (ii) le gravillonnage de la déviation du lac de Ngoulemakong (**1,4 km**) et, (iii) l'entretien route en terre Bilone-Bityli-Mbo'o Abang Minkok (**35 km**) (**48,4 km ; 0,85 milliard**).

S'agissant de la maturation des projets : 27 études techniques sont concernées en vue de :

la construction de l'autoroute Yaoundé-Ndjamena (**1 800 km ; 0,86 milliard ; 100%**) ;

la construction de la deuxième phase de l'autoroute Yaoundé-Douala (du pk 60 à Douala pk 196) et Kribi-Edéa (**136 km ; 0,8 milliard ; 100%**) ;

la construction de la liaison autoroutière entre l'autoroute Yaoundé-Douala et la Ville de Bafoussam (**270 km ; 1,1 milliard ; 75%**) ;

la construction de la voie expresse Lolabé-Campo (**39 km ; 0,19 milliard ; 80%**) ;

la construction en 2x2 voies de la route : Edéa-Dizangue-Mouanko-Yoyo (**110 km ; 0,2 milliard ; 80%**) ;

la construction de la route Ngoura 2 (carrefour Nkwéllé) – Yokadouma (**170 km ; 0,75 milliard ; 60%**) ;

la construction de la route Belabo-Deng Deng-Lom Pangar (**72 km ; 0,4 milliard ; 40 %**) ;

la construction de la route Garoua-Gashiga-Demsa (38 km ; 0,4 milliard ; 90%) ;

la construction de la route Yabassi-Nkondjock-Bafang (140 km ; 0,27 milliard ; 50%) ;

la construction de la route Melong-Bangem-Tombel-Nguti (193 km ; 0,9 milliard ;

Prestations arrêtées en APS, les conditions sécuritaires ne permettant pas de collecter les données pour la phase APD) ;

la construction des routes Bandja-Foutouni-Balessing et Balikumbat-Bamenyam-Galim (inter P15) et inter D72 R Bagam-inter P15 (87 km ; 0,5 milliard ; 45%) ;

la construction de la route kambé-Ako-Abuenshié (frontière du Nigéria) (0,3 milliard ;

25% prestations suspendues à cause des conditions sécuritaires) ;

la construction de la route Santa-Matazem-Tiben (65 km ; 0,4 milliard ; insécurité dans la zone du projet) ;

la maturation des projets de la tranche conditionnelle du PLANUT (462 km ; 2,3 milliard ; 90%) ;

l'amélioration de la sécurité (Redressement des virages) sur la route Ayos-Bonis et Renforcement du tronçon Yaoundé-Ayos. (N10) (315 km ; 0,4 milliard ; 90%) ;

la réhabilitation des routes Bertoua -Mandjou -Ndoukayo-Garoua-Boulai (250 Km) et Ndokayo-Betaré-Oya (12 km) (262 km ; 0,5 milliard ; procédure de contractualisation en cours) ;

l'aménagement de la traversée urbaine de la N3 dans la ville Douala entre le marché de fleur et le pont sur le Wouri (N3) (7,2 km ; 0,4 milliard ; Procédure de contractualisation en cours) ;

la réhabilitation de la nationale N°1 Pont Sala-Sanguéré Mana (N1) (112 km ; 0,7 milliard ; 90%) ;

la réhabilitation et de l'élargissement en 2x2 voies de la route Bamenda-Bambili (13 km ; 0,1 milliard ; 35%) ;

la réhabilitation des tronçons de routes Bafoussam- Foumban (68 km) (N6) et Melong-Dschang-Bamougoum (85 Km) (R0606) (153 km ; 0,3 milliard ; **procédure de résiliation en cours) ;**

la réhabilitation des routes Ezezang - Sa'a (15 km) et Yaoundé-Mfou (19 km) (34 km ; 0,1 milliard ; 20%) ;

la réhabilitation de la route Ngogmapubi- Boumyebel-Eseka–Lolodorf (106 km ; 0,3 milliard ; procédure de contractualisation en cours) ;

la construction du pont sur le fleuve Mbam à Guérima sur la RD 50, tronçon Bafia-Ngoro Région du Centre, longueur 300 ml (R0129) (300 km ; 0,6 milliard ; 75%) ;

la construction du pontet ses accès sur le fleuve Nyong à Ekombitié au Pk 24+00 sur la route Mfou-Nkilzik-Ekombitié-Nkolnguét Région du Centre, longueur 165 ml (R0143) (165 ml ; 0,4 milliard ; 60%) ;

la réhabilitation du pont sur la Sanaga à Edéa (165 ml ; 0,1 milliard ; procédure de contractualisation en cours) ;

la Construction du pont sur le Fleuve Nyong à Nkolmakia sur la R0104, tronçon Mfou-Bibey-Obout Region du Centre, 150ml (150 ml ; 0,4 milliard ; procédure de contractualisation en cours) ;

la construction du pont sur le fleuve Kadey à Ngoura sur la R0201, tronçon Ngoura-Yangamo, Région de l'Est, 300ml (R0201) ; (300 ml ; 0,4 milliard ; procédure de contractualisation en cours)

la construction du pont sur le fleuve Sanaga à Goyoum sur la RD 30, tronçon Goyoum-Woutchaba, département du Lom et Djerem, Région de l'Est (270 ml ; 0,6 milliard ; 50%) ;

développement des infrastructures dans la zone d'influence du barrage de Kpep sur le fleuve Katsina Ala (0,2 milliard) ;

la réhabilitation et de la restauration de la voie navigable sur la Benoué entre Garoua et Lagdo et la frontière du Nigeria (**0,464** milliard; étude en cours de démarrage).

Pour ce qui est de la Gouvernance et des reformes, l'on peut notamment citer :

la finalisation de la procédure d'acquisition d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi ;
la recherche, la localisation et la cartographie des matériaux locaux de construction dans le cadre de la convention d'assistance technique avec le LABOGENIE (**50%**) ;
la sensibilisation des populations à l'utilisation des matériaux locaux avec la construction de **07** bâtiments témoins sur **11**, dans le cadre de la convention d'assistance avec la MIPROMALO (**68%**) ;
la supervision géotechnique des prestations routière et l'élaboration des études géotechniquement dépendantes ;
la convention avec l'Observatoire National des changements climatiques en vue de l'implémentation d'un outil numérique de prédiction du comportement mécanique des infrastructures (routes, barrages, etc) sous l'impact des changements climatique
l'appui en investissement aux écoles et centres de métiers des travaux publics.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

En 2021, le Ministère des Travaux Publics a bénéficié d'une enveloppe budgétaire chiffrée à **464,842** milliards de crédits de paiement dont **406,300** milliards de budget d'investissement et **58,542** milliards de budget de fonctionnement, avec **45** milliards de crédits destinés au Fonds Routier.

La répartition détaillée par nature économique est déclinée comme suit :

1. BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC		MONTANTS (Milliards)
		406,300
Types de Ressources	FINANCEMENTS EXTERIEURS (FINEX)	262,300
	RESSOURCES INTERNES	144,000
	-Ressources transférées et déléguées	15,160
	-Ressources internes à gestion centrale	128,842
	• PLANUT	45,000
	• Contreparties en dépenses réelles	23,000
	• Contreparties en taxes et droits de douanes	3,500
	• Autres Ressources Internes Ordinaires (RIO)	57,300
1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT		MONTANTS (Milliards)
		58,542
Types de Ressources	FONDS ROUTIER	45,000

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

	DEPENSES DE PERSONNELS	5,393
	-Salaires	4,618
	-Autres dépenses des personnels	0,645
	BIENS ET SERVICES	8,279
	-Bourses et stages	0,272
	-Eau, électricité, téléphone	0,702
	-Frais de régulation des marchés publics	0,250
	-Autres biens et services	7,055
BUDGET TOTAL		464,842

Au 15 novembre 2021, les ressources internes à gestion centrale (**127,538** milliards) sont engagées et traitées dans l'application PROBMIS à hauteur de **126,376** milliards, soit un taux d'engagement de **99,09%**.

Par programme, l'exécution des ressources internes à gestion centrale se présente comme suit :

Programmes	Dotation initiale	Dotation révisée	Engagement	Taux d'engagement
467 : CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S	116 837 000	112 788 052	111 963 371	99,27%
468 : REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURE S	8 835 000	11 580 876	11 247 847	97,12%
469 : RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURE S	1 800 000	1 800 000	1 799 999	100,00%
470 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	1 370 000	1 370 000	1 364 998	99,63%

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

TOTAL	128 842 000	127 538 928	126 376 215	99,09%
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------

S'agissant des financements extérieurs (FINEX), d'une dotation finale de **262,3** milliards, les appels de fonds se chiffrent à **261,5** milliards, correspondant à un taux de consommation des FINEX de **99,70%**.

Le tableau ci-après donne la situation détaillée de l'exécution des ressources externes par projet :

N°	Intitulé du projet	Dotation 2021	Cumul des appels de fonds non décaissés (2016-2020)	Appels de fonds 2021
Programme 467				
1	Conception/Réalisation de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase 1)	18,0	37,8	46,10
2	Conception réalisation de l'autoroute Kribi-Lolabé	30,5	13,3	34,93
3	Aménagement de la route Bamenda-Enugu : Construction d'un pont sur la Cross River	5,0	4,6	3,20
4	Aménagement Entrée Est de la Ville de Douala	20,0		
5	Bitumage de la route Ebolowa-Akom II-Kribi	5,0		
6	Bitumage de la route Maroua-Bogo-Pouss : section Bogo-Pouss	4,5		
7	Aménagement de la route Kumba-Mamfe	3,8	1,9	1,90
8	Aménagement de la route Mintom-Lele-Ntam-Mbalam	20,0	3,7	10,55
9	Aménagement de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena	54,0	160,2	37,95
10	Construction de la route Olama-Kribi, lot 1 : Olama-Bingambo	10,0	5,3	21,93
11	Construction de la route Olama-Kribi, lot 2 : Bingambo-Grand Zambé	8,0		
12	Travaux de bitumage de la route Bikoula -Djoum	4,0	3,0	10,21
13	Construction de la Ring Road	8,0		

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

14	Travaux de bitumage de la route Sangmélina-Bikoula		0,7	4,32
15	Construction du pont sur le Logone entre Yagoua (Cameroun) et Bongor (Tchad)	7,0		3,48
16	Manki-Pont de la Mappé		2,0	1,20
17	55 Ponts métalliques : Prestations de conception, fabrication, de fourniture et d'installation des ponts en sections préfabriquées modulaires en acier par ACROW	2,0	0,2	0,25
Sous-total Programme 1		199,8	232,8	176,02
18	Réhabilitation de la route Yaoundé-Bafoussam-Babadjou et Aménagement de la route Grand Zambi-Kribi	42,3		74,17
19	Réhabilitation de la route Babadjou-Bamenda	8,0	1,4	1,40
20	Réhabilitation de la route Maroua-Mora	5,1	7,2	9,74
21	Réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri	5,5	3,8	
22	Réhabilitation de la route Maroua-Moutourwa	1,0		
23	Ponts KFW	0,6	0,6	0,2
Sous-total Programme 2		62,5	13,0	85,51
TOTAL ENSEMBLE		262,3	245,7	261,53

Au delà de toute chose, des difficultés structurelles exogènes qui impactent négativement la performance et, partant, l'efficacité et l'efficience, les plus marquantes sont :

les délais de paiement anormalement longs pour le règlement des décomptes (au-delà de **60** jours après les phases d'ordonnancement et de prise en charge comptable), entraînant le rallongement de la durée de réalisation des projets et retarde le démarrage effectif des prestations, avec pour corollaire l'augmentation du coût des projets et le diffèremment des effets induits ;

la sous couverture budgétaire des projets, ne permettant pas aux entreprises d'atteindre leur performance ponctuelle en vue de livrer les projets dans les délais contractuels ;

les contraintes liées au Programme Economique et Financier avec le FMI qui

plafonne désormais le montant des financements extérieurs à décaisser, avec comme principale conséquence, l'allongement des délais d'exécution des projets et corrélativement le différé des effets économiques induits escomptés ;

la libération des emprises, le déplacement des réseaux et le paiement effectif des indemnités pour expropriation, constituent aujourd'hui une contrainte forte sur l'attribution du visa de maturité des projets, pourtant complètement matures au plan technique, et partant, le démarrage effectif des prestations ;

la crise sanitaire liée à la COVID-19 à travers le ralentissement de la cadence des travaux dû à l'allongement des délais d'importation des intrants ainsi que des pièces de rechanges ;

l'insécurité persistante dans les régions en crise qui ne favorise pas l'exécution normale des projets à travers notamment des difficultés à obtenir des intrants pour la production des granulats ;

la faible capacité de certaines entreprises dans la mise en œuvre des activités notamment la mauvaise définition du programme d'exécution des travaux couplée à une mauvaise organisation interne ainsi que la mauvaise organisation des travaux entre l'entreprise et ses sous-traitants ;

le dédoublement du linéaire à entretenir depuis 2010 à contrario de la baisse graduelle des ressources d'entretien routier, entraînant une dégradation de plus en plus prononcée du réseau du fait de la faiblesse des fonds alloués à l'entretien et la préservation du patrimoine routiers.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Au titre de l'exercice budgétaire 2022, le MINTP a bénéficié d'une enveloppe de base de **527,065** milliards dont **468,428** milliards en investissement et **58,637** milliards en fonctionnement avec **45,000** milliards de Fonds Routier. Par grande masse, cette enveloppe est répartie comme suit :

Budget d'Investissement Public	468,428 milliards :
Ressources Extérieures	293,000 milliards
Ressources Internes	175,428 milliards
PLANUT.....	60,000 milliards
Contreparties en dépenses réelles	35,000 milliards
Contreparties en taxes et droits de douanes.....	4,500 milliards
Ressources transférées	12,328 milliards
Ressources internes ordinaires	63,600 milliards
Budget de fonctionnement	58,637 milliards
Fonds Routier.....	45,000 milliards
Dépenses courantes.....	13,637 milliards
Salaires.....	4,713 milliards
Bourses et stages.....	0,272 milliard
Eau, électricité, téléphone.....	0,702 milliard
Biens et services.....	7,005 milliards

Sur la base des crédits de paiement ainsi disponibles et conformément aux orientations de la Circulaire Présidentielle n°001 du 30 août 2021 relative à la préparation du budget, le MINTP envisage de poursuivre les actions en cours et nouvelles dans la perspective de :

la finalisation et la mise en service des Grands Projets de Première Génération, ainsi que la réhabilitation et la maintenance des infrastructures existantes ;

la mise en service de plusieurs tronçons du volet routier du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT) ;
 l'accélération de la préparation des Grands Projets de Deuxième Génération en privilégiant les financements innovants, au regard de la faiblesse actuelle de l'espace budgétaire ;
 la réorganisation de la gouvernance administrative et financière des projets afin de mieux assumer son rôle de Maître d'œuvre du gouvernement pour garantir la qualité et la cohérence dans la réalisation des infrastructures dans le pays.

Au terme de l'année 2022, il est notamment attendu la réception de : (i) **492,22** km de nouvelles routes bitumées dont **193,12** km dans le cadre du Volet PLANUT, (ii) **158,92** ml d'ouvrages d'art de grande portée construits, (iii) **171,5** km de routes bitumées réhabilitées, (iv) **840** ml d'ouvrages d'art de grande portée réhabilités, et (v) **709,68** km de routes bitumées entretenues et **638,42** km de routes en terre entretenues. Le détail des projets à réceptionner se présente comme suit :

Travaux de construction des routes et ouvrages d'art à conduire à achèvement : 492,22

km de routes et **158,92** ml d'ouvrages d'art, soit :

Raccordement et rétablissement de l'autoroute Yaoundé-Douala (Phase I) au réseau urbain (**50** km ; **30** milliards) ;
 Nding-Mbgaba (**40,5** km ; **31,66** milliards) ;
 Yoko-Lena, travaux complémentaires du lot 4 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**25,6** km ; **31,60** milliards) ;
 Mengong-Sangmelima (**73** km ; **60,31** milliards) ;
 Mbama-Messamena, y compris les voiries Abong-Mbang et Messamena (**43** km ; **26,69** milliards) ;
 Aménagements connexes à la Section Olama-Bingambo de la route Olama-Kribi (Voiries de Ngomedzap, Mvengue et Lolodorf ainsi que **62** km de pistes agricoles) ;
 Voie d'accès à la Cimenterie de Nomayos (**5** km ; **5,92** milliards) ;
05 projets du PLANUT à réceptionner sur un linéaire de **193,12** km, à savoir :
 Les **4,12** km restant de la route Maroua-Bogo (**6,42** milliards) ;
 Akokan-Batouri (**45** km ; **31,9** milliards) ;
 Bonepoupa-Yabassi (**50** km ; **39,2** milliards) ;
 Douala-Bonepoupa (**45** km ; **28,6** milliards) ;
 Esse-Soa (**49** km ; **29,8** milliards) ;
 Pont sur le Mayo Pintchoumba (**62,4** ml ; **2,39** milliards) ;
 Pont sur le fleuve Mungo (**54** ml ; **0,72** milliard) ;
 Pont sur la rivière Ngoum (**42,52** ml) à Kekem, portant à **02** ouvrages d'art réceptionnés sur **19**, dans le cadre du Projet Acrow ;
 Immeuble siège MINTP (**23,1** milliards).

Travaux de réhabilitation des routes et ouvrages d'art à conduire à achèvement : 171,5

km de routes et **840** ml d'ouvrages d'art, soit :

Babadjou-Matazem, lot 1 de la route Babadjou-Bamenda (**17** km ; **26,05** milliards) ;
 Ndjom-Yekombo-Carrefour Biboule Man (**8,7** km), Boucle de Bidjong-Bidjong (**41,8** km), Carrefour Zoumeyos-Barrage de Mekin (**13,8** km), dans le cadre de l'aménagement de la boucle du Dja, phase III (**64,30** km ; **13,5** milliards) ;
 Bazou-Tongo-Milombé (**41,80** km ; **3,68** milliards) ;
 Travaux additionnels de la route Nsimalen-Mbalmayo-Ebolowa : Voie de contournement d'Ebolowa (**12** km), Gravillonnage de la déviation du lac de Ngoulemakong (**1,4** km) et Entretien route en terre Bilone-Bityli-Mbo'o Abang Minkok (**35** km) (**48,4** km ; **0,85**

milliard) ;

Pont et voies d'accès sur le Mayo Limani (**120** ml ; **1,54** milliard) ;

Ancien Pont sur le Wouri (**720** ml ; **3,39** milliards).

Travaux d'entretien des routes : **709,68** km de routes bitumées et **638,42** km de routes en terre :

Entretien des routes bitumées :

Yaounde-Pont de Ndoupé (**105** km ; **7,01** milliards) ;

Edéa-Kribi (**105** km ; **1,9** milliards) ;

Ngaoundéré-Dang, en **03** lots (**16** km ; **6,3** milliards) ;

Bamenda-Bambili (**06** km ; **3** milliards)

Yaoundé-Awae-Mekong-Ayos en **03** lots (**140,09** km ; **1,9** milliard ; **87,40%**) et Ayos-Abong Mbang-Bonis (**189,09** km ; **2,3** milliards ; **95%**), dans le cadre de la Gestion de l'Entretien par Niveau de Service (GENIS) ;

Guider-Dourbeye-Sorawel-Guider-Bidzar (**88,5** km ; **4,3** milliards), et Maroua-Laf-Magada (**60** km ; **2,7** milliards), dans le cadre de la Gestion de l'Entretien par Niveau de Service (GENIS).

Entretien des routes en terre :

Ngoumou-Otele-Makak-Eseka, phase II (**83,75** km ; **0,4** milliard) ;

Ekong-Melang-Bengbis, phase II (**61** km ; **0,2** milliard) ;

Bafia-Biakoa-Koro-Bafia-Egona II-Ngoro-Serere (**90,48** km ; **0,3** milliard) ;

Limite Nord-Bourrha-Mokolo-Kouyape-Kourgui et Tchevi-Frontière Nigéria (**168,18** km ; **0,7** milliard) ;

Edéa-Dizangué-Petit Dibamba-Léproserie-Inter N3, Dibombari-Grand Souza, Dizangué-Mouanko (**110** km ; **0,5** milliard) ;

Bertoua-Deng Deng-Ngoyoum (**102,91** km ; **0,7** milliard ; **74%**) ;

Dschang-Fongo Tongo (**22,1** km ; **0,24** milliard).

Par ailleurs, les projets ci-après devront connaître une évolution notoire :

Travaux de construction :

1088,3 km de routes dont **348** km dans le cadre du PLANUT et **1607,617** ml d'ouvrages d'art, soit :

Section Bingambo-Grand Zambé, de la route Olama-Kribi : (**45** km ; **46,8** milliards) ;

Ntui-Mankim, lot 2 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**96,70** km ; **110,106** milliards) ;

Mankim-Yoko, lot 3 de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Sengbe-Tibati (N15) (**62,1** km ; **19,62** milliards) ;

Ring Road en 4 lots (**280** km ; **167,3** milliards) ;

Nfaitock-Mamfe, lot 2 de la route Kumba-Mamfé (**119,5** km ; **38,91** milliards) ;

Deuxième voie d'accès à Bamenda Town (**20** km ; **19,167** milliards) ;

Baleveng-Bagang-Batcham-Mbouda, lot 1 de la route dite de désenclavement du bassin agricole de l'ouest (**117** km ; **51,7** milliards).

06 projets dans le cadre du PLANUT sur un linéaire de 348 km

Awae-Esse (**33** km ; **17,8** milliards) ;

Foumban-Koupa Matapit (**54** km ; **45,2** milliards) ;

Ngaoundéré-Paro (**70** km ; **34,1** milliards) ;

Guidjiba-Taparé (**57** km ; **44,3** milliards) ;

Ekondo Titi-Kumba (**60** km ; **40,6** milliards) ;

Babungo-Oku-Nkor Noni en **03** lots (**74** km ; **113,12** milliards) ;

Pont sur le Logone (**620** ml ; **46,88** milliards) ;

Pont et ses accès sur le fleuve Nchiayang (**130** ml ; **6,94** milliards) ;

Ponts sur le Dja et la Lobo dans le cadre de l'aménagement de la voie d'accès au barrage hydro-électrique de Mekin (**180 ml ; 24,48 milliards**) ;
 Pont et ses accès sur le Mayo Kalliao à Pallar (**70 ml ; 5 milliards**) ;
08 ouvrages d'art réalisés dans le cadre du Projet Acrow, à travers une reprise de la mise en œuvre du projet sur financement interne (**607,617 ml ; 9,49 milliards**).

Travaux de réhabilitation :

222 km de routes bitumées, dont :

Babadjou-Matazem, lot 1 de la route Babadjou-Bamenda (**17 km ; 66,1 milliards**) ;
 Sections Sadjo-Baba, Mora-Waza, Salé-Dabanga de la route Mora-Dabanga-Kousseri : (**205 km ; 106,4 milliards**).

Parmi les projets qui vont démarrer en 2022, on peut notamment citer la construction de 381,5 km de routes et 150 ml d'ouvrages d'art :

Section Bogo-Pouss de la route Maroua-Bogo-Pouss (**93 km ; 41,7 milliards**) ;
 Ebolowa-Akom II-Kribi (**179,6 km ; 133,5 milliards**) ;
 Entrée Est de la ville de Douala (Phase II) : (**38,9 km ; 179,9 milliards**) ;
 Olounou-Oveng, y compris construction d'un pont de **150 ml** sur le fleuve Kom, phase I de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon (**70 km ; 85,4 milliards**) ;

Les projets de réhabilitation à démarrer en 2022 porteront notamment sur un linéaire de 297,89 km de routes, à savoir :

Edéa-Kribi (N7) (**96,46 km ; 94,3 milliards**) ;
 Magada-Guidiguis-Yagoua en 02 lots : (**143,03 km ; 101,8 milliards**) ;
 Maroua-Moutourwa (N1) et construction de la voie de contournement de la ville de Maroua (**43,20 km ; 51 milliards**) ;
 Dargala-Tokombéré (**15,2 km ; 3,5 milliards**) ;

Travaux de renforcement des chaussées qui débiteront en 2022 porteront notamment sur un linéaire de 713,1 km de routes, à savoir

Mbalmayo-Sangmélina (**115 km ; 29,9 milliards**) ;
 Echangeur Nkolbisson- Zamengoue-Ekekam-Okola-Evodoula (**53 km ; 13,8 milliards**) ;
 Douala-Bandjoun (**222 km ; 57,7 milliards**) ;
 Maroua-Laf (**45,1 km ; 11,7 milliards**) ;
 Ngaoundéré-Garoua (**278 km ; 72,3 milliards**).

Par ailleurs, en vue de l'augmentation de la durabilité des routes en terre, le MINTP passera à l'opérationnalisation de la stabilisation systématique de toutes les chaussées en terre.

Cette nouvelle technique d'entretien des routes permettra non seulement d'augmenter leur durabilité, mais également de promouvoir la politique d'import-substitution en remplacement du bitume.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Conformément aux dispositions du décret n°2018/461 du 07 août 2018 qui l'organise, le Ministère des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et de la maintenance du réseau routier.

À ce titre, il est chargé :

de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes ;
 d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux de ces infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent ;
 d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
 du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies ;
 d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents ;
 du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics ;
 de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Il découle des missions sus-rappelées que l'objectif stratégique du Ministère des Travaux Publics est de doter le pays en infrastructures de génie civil, viables et à coûts maîtrisés dont la qualité et la durabilité sont assurées.

En effet, les infrastructures par leur effet d'entraînement sur divers pans de l'économie contribuent significativement à la création de la richesse. Elles constituent par conséquent, le principal déterminant d'une croissance soutenue et durable. En revanche, le déficit en infrastructures, leur faible niveau de service, ainsi que leur mauvaise qualité sont des freins au développement socio-économique de la nation.

Fort de ce qui précède, pour son cheminement vers une économie émergente, la stratégie de mise en œuvre de la première phase de la Vision 2035 du pays a reposé sur l'augmentation substantielle du stock d'infrastructures pour faciliter l'accès aux facteurs de production et baisser leurs coûts pour permettre aux entreprises d'accroître leur productivité et d'engendrer une croissance durable et soutenue au cours de la décennie 2010-2022. L'accent a donc été mis sur le capital physique (réalisation des grands projets structurants).

Pour maintenir le cap de l'émergence 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du pays, un Nouveau Pays Industrialisé, les efforts seront articulés autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue donc le centre d'intérêt de la période 2020-2030.

Ceci étant, pour le sous-secteur routier, les priorités portent sur : l'accroissement du linéaire bitumé et le maintien du réseau en bon état.

Il s'agit concrètement de faire passer la densité du réseau bitumé pour **1 000** habitants de **0,32** en **2020** à **0,48** en **2030**.

L'atteinte de cet objectif passe par la construction de **6000** km de routes bitumées, la réhabilitation de **3000** km de routes bitumées et l'entretien permanent de l'ensemble du réseau routier sur la période 2020-2030.

Aussi, les priorités d'interventions pour le Ministère des Travaux Publics concernent l'achèvement de tous les projets en cours, la finalisation des modalités de leur mise en service

complet à travers la réalisation de leurs projets connexes, pour permettre audits projets de produire les effets économiques attendus. Il s'agit notamment de :

- la mise en service des autoroutes Yaoundé-Douala et Edéa-Kribi dans leurs premières phases, et le démarrage des travaux des phases suivantes ;
- la construction des voies expressives Lolabé-Campo et Edéa-Dizangue-Mouanko-Yoyo ;
- l'aménagement des chaînons nationaux des corridors sous-régionaux ;
- la densification du réseau des routes nationales, régionales et communales dans le cadre du programme infrastructurel de connectivité par la route ;
- l'aménagement des voies d'accès aux bassins de productions industrielle, et agropastorale structurantes ;
- les contournements des grandes villes, notamment Yaoundé, Douala, Edéa, Bafoussam et Garoua ;
- l'entretien et la maintenance du réseau routier existant ;

Pour le sous-secteur de la construction, les actions visent la mise en cohérence des infrastructures, la diffusion des règles de l'art et la promotion des matériaux locaux.

Ces missions tirent leur fondement du décret n°2014/3863 du 21 novembre 2014 qui confirme à nouveau le Ministère des Travaux Publics dans son rôle de Maître d'œuvre du Gouvernement (Ingénieur de l'Etat). A ce titre, il veille à ce que notre pays dispose des infrastructures de qualité, adaptées à la demande économique et sociale et à un coût maîtrisé, à travers un meilleur accompagnement des maîtres d'ouvrages. Ce rôle a été réaffirmé par le décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 relatif à la maturation des projets d'investissement public pour lequel la contre-expertise du MINTP est requise dans la maturation de tous les projets d'infrastructures. Il s'agit concrètement :

- de promouvoir le respect des règles de l'art dans le secteur, notamment par le renforcement du rôle et de la capacité de la Maîtrise d'œuvre ;
- d'améliorer l'organisation du secteur par le renforcement de la capacité de la maîtrise d'ouvrage dans la gestion des opérations et la mise en place d'un système de régulation opérant ;
- de promouvoir l'utilisation des matériaux locaux dans la construction des bâtiments publics ;
- d'augmenter la capacité de production des matériaux par la diversification, la promotion de la concurrence, la mise en conformité des techniques et la réduction des prix.

Pour les autres infrastructures, il s'agit de garantir leur bonne qualité à travers :

- la supervision et le contrôle technique de la construction et la maintenance des infrastructures ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, fluviales, énergétiques, environnementales et ;
- la réalisation des études techniques y afférentes, etc.

La stratégie de mise en œuvre consiste, compte tenu des coûts élevés des travaux routiers, à mettre un accent particulier sur : (i) la recherche d'une allocation optimale des budgets annuels entre entretien, réhabilitation et construction ; (ii) l'optimisation des caractéristiques géométriques et les structures de chaussées, (iii) la responsabilisation et le renforcement de la maîtrise d'ouvrage routière par la simplification des procédures de passation des marchés et de gestion des contrats, ainsi que le renforcement des contrôles à posteriori ; (iv) le renforcement du parc de matériels de génie civil ; (v) l'organisation du secteur privé afin de disposer d'un tissu d'entreprises et de bureaux d'études performants ; (vi) le renforcement de la planification et de la programmation à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'intervention qui

privilégie le respect des standards de travaux au détriment des opérations de saupoudrage ; (vii) la recherche de matériaux ou de procédés susceptibles d'accentuer la pérennité des interventions, en entretien routier notamment et ; (viii) le recours, à chaque fois que possible, à des techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour réduire les coûts et promouvoir l'emploi.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Au regard des missions énoncées précédemment, le cadre stratégique des programmes du MINTP s'articule autour des constructions neuves, de la réhabilitation et des études techniques.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 125

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	Accroître la compétitivité de l'économie	Linéaire des autoroutes et voies express construites	98,5	98,5	Rapports d'activités
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	Augmenter le linéaire des routes bitumées	Linéaire des routes bitumées construites	445,45	281,3	Rapports d'activités
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE	Eliminer les points de rupture de trafic	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	434	262,4	Rapports d'activités
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	66,05	190	Rapport d'activités
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	45	50	Rapports d'activités
07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Superviser la construction des autres infrastructures	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	40	50	Rapports d'activités
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme	65	70	Rapports d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 126

REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	Augmenter le linéaire des routes réhabilités	Linéaire de routes réhabilitées	367,29	53,9	Rapport d'activités
02	ENTRETIEN DES ROUTES	Améliorer le niveau de service du réseau routier	Linéaire de routes entretenues	3 000	3 500	Rapports d'activités
03	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée les points de rupture de trafic	Mètre linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilités	532,4	120	Rapport d'activités
04	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	30	33	Rapport d'activités

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

05	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	8	10	Rapports d'activités
08	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	45	50	Rapport d'activités
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	Taux de réalisation physique des activités du programme	65	70	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 127

RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	8	8	Rapport d'activités
02	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	% des projets d'études de constructions routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	85	90	Rapports d'activités
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	85	90	Rapports d'activités
04	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	85	90	Rapport d'activités
05	ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteints	70	80	Rapports d'activités
06	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	95	98	Rapport d'activités
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	18	20	Rapports d'activités
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme réalisation des études techniques d'infrastructures	Taux de réalisation physique des activités du programme 469	65	70	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 128

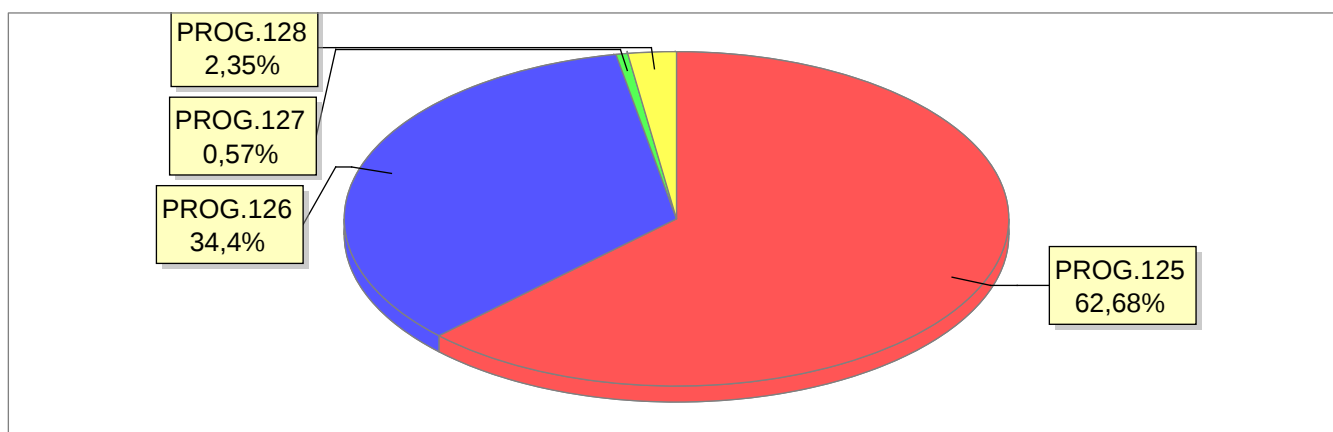
GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	97	98	Rapport d'activité
02	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	85	90	Rapports d'activités
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les conditions de travail	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	80	85	Rapports d'activités
06	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme gouvernance et appui institutionnel	Taux de réalisation physique des activités du programme gouvernance et appui institutionnel	95	98	Rapport d'activité

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

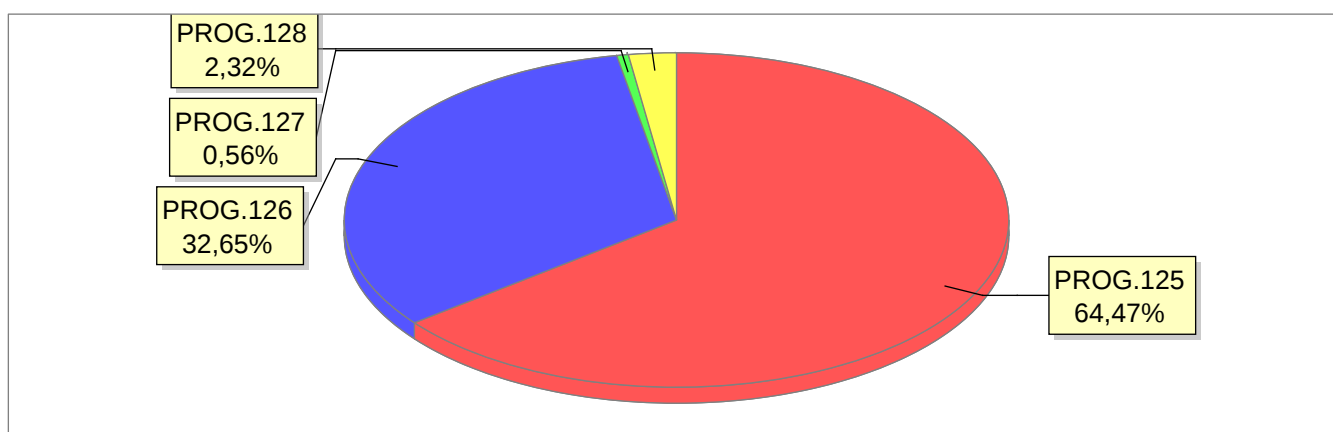
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
125	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	1 449 001 000	1 449 001 000	370 040 507 000	338 342 927 000	371 489 508 000	339 791 928 000
126	REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	46 035 783 000	46 035 783 000	157 863 993 000	126 063 573 000	203 899 776 000	172 099 356 000
127	RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	1 325 667 000	1 325 667 000	2 040 000 000	1 640 000 000	3 365 667 000	2 965 667 000
128	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	9 826 549 000	9 826 549 000	4 081 500 000	2 381 500 000	13 908 049 000	12 208 049 000
TOTAL		58 637 000 000	58 637 000 000	534 026 000 000	468 428 000 000	592 663 000 000	527 065 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 125

**CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

BENOIT PARFAIT MBOLE MBOLE

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de constructions des routes et autres infrastructures s'articule autour de huit (08) actions déclinées de la manière suivante : (i) Aménagement des autoroutes et des voies express, (ii) Aménagement des routes, (iii) Construction des ouvrages de franchissement et de traversée, (iv) Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), (v) Construction des bâtiments édifices publics, (vi) Aménagement des autres équipements routiers, (vii) Accompagnement des maîtres d'ouvrages dans la construction des autres infrastructures, (viii) Coordination et pilotage du programme 125.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Densité du réseau routier bitumé pour 1000habitants	°°/	2020	0,37	2022	0,39
2	% des grands projets de construction des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	%	2020	87	2022	92

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Densité du réseau routier bitumé pour 1000habitants	
Objectif	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
	Direction des Routes Communales	
	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
	Direction de la Construction	
	Division des Ouvrages d'Art	
	Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
	Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Unité de gestion des ponts ACROW		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	linéaire de route bitumé et population	
Unité de mesure	pour 1000 habitants(°°/)	
Mode de calcul	(linéaire de route bitumé /population)*1000	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0,36
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 0.37
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 0,37
	Année: 2023	Valeur: 0,38
	Année: 2024	Valeur: 0,38
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers	
	Direction des Routes Communales	
	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
	Direction de la Construction	
	Division des Ouvrages d'Art	
	Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
	Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Unité de gestion des ponts ACROW		
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des grands projets de construction des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	
Objectif	Développer et moderniser les infrastructures routières et de franchissement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Itinéraire technique	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(?(des grands projets respectant l' itinéraire technique))/(Nombre total des grands projets)*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 85
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 92
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction de la Construction Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion du projet PLANUT volet routier Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS
- ACTION 02:** AMENAGEMENT DES ROUTES
- ACTION 03:** CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE
- ACTION 04:** PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)
- ACTION 05:** CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 07:** ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réalisation de ces objectifs pour chacun des sous-secteurs, permettra de développer l'ossature nationale par la réalisation de grands travaux neufs et des programmes de développement. Pour ce qui est des routes, les actions majeures porteront comme par le passé sur: ·l'extension du réseau routier bitumé à travers d'une part, le bitumage du réseau structurant en mettant l'accent sur le développement des projets visant l'accompagnement des grands projets industriels et la facilitation des échanges économiques dans la sous-région et au plan national. Ce sont notamment : -les axes situés autour de Kribi et visant l'accompagnement de l'exploitation du fer de Mbalam et du port en eau profonde de Kribi dont le premier I Lolabé-Ville de Kribi de l'autoroute Edea-Kribi est en cours de réalisation ; -Les tronçons routiers désenclavant d'importants barrages, les zones industrielles et les bassins de production agro-pastorale que sont notamment, les itinéraires du PLANUT, les Travaux de désenclavement du bassin agricole de l'ouest ; ·Les tronçons du corridor Nord-Sud, les réseaux transafricains, le réseau CEMAC notamment le bitumage de l'itinéraire Sangemelima-Ouessou au Congo dont deux lots sont en cours d'exécution. · le réseau des routes à faible trafic par des bitumages économiques et par des technologies innovantes à forte intensité de main d'oeuvre.

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS

L'action d'aménagement des autoroutes et des voies express a pour but d'acroître le linéaire des autoroutes et voies express construites. Elle est constituée de deux activités parmi lesquelles l'aménagement des autoroutes et l'aménagement des voies express.

- OBJECTIF 1.** Accroître la compétitivité de l'économie

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des autoroutes et voies express construites	km	2020	98,5	2022	98,5

ACTION 02**AMENAGEMENT DES ROUTES**

L'action d'aménagement des routes vise à augmenter le linéaire des routes bitumées sur l'étendu du territoire national. Elle se divise en trois (03) activités dont : l'aménagement des routes nationales, l'aménagement des routes régionales et l'aménagement des routes communales.

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes bitumées construites	km	2020	445,45	2022	281,3

ACTION 03**CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE**

L'action d'aménagement de construction des ouvrages de franchissement et de traversé vise à garantir la continuité du trafic routier.

OBJECTIF 1. Eliminer les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	ml	2020	434	2022	262,4

ACTION 04**PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)**

OBJECTIF 1. Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	km	2020	66,05	2022	190

ACTION 05**CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS**

OBJECTIF 1. Superviser la construction des bâtiments et édifices publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	%	2020	45	2022	50

ACTION 07**ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES**

L'action consiste à superviser/accompagner la construction des autres infrastructures. Il s'agit principalement des infrastructures ferroviaires, des infrastructures portuaires et fluviales, des infrastructures aéroportuaires et, des infrastructures énergétiques et environnementales.

OBJECTIF 1. Superviser la construction des autres infrastructures

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	%	2020	40	2022	50

ACTION 08**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125**

OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme	%	2020	65	2022	70

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des autoroutes et voies express construites	
Objectif	Accroître la compétitivité de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets autoroutiers en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 75,5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 98.5
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 98,5
	Année: 2023	Valeur: 98,5
	Année: 2024	Valeur: 98,5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapports d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMENAGEMENT DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées structurantes en cours d'exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 310,92
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 281.3
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 281,3
	Année: 2023	Valeur: 491,5
	Année: 2024	Valeur: 415,6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Mètre linéaire d'ouvrages d'art de franchissement et de traversée construits	
Objectif	Eliminer les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Mètre Linéaire d'ouvrage d'art construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 83
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 262.4
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 262,4
	Année: 2023	Valeur: 368
	Année: 2024	Valeur: 684,8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées construites dans le cadre du PLANUT	
Objectif	Densifier les infrastructures pour atténuer le recul par rapport à la vision	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PLAN D’URGENCE TRIENNAL POUR L’ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion du projet PLANUT volet routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de routes bitumées en cours d’exécution	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route bitumée construit ou exploitable dans le cadre du PLANUT	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 59,14
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 190.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 190
	Année: 2023	Valeur: 306
	Année: 2024	Valeur: 430
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction de batiments en cours d'exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	pourcentage des bâtiments et édifices publics dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers construits supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - AMENAGEMENT DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures cours d'exécution	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	nombre de construction des autres équipements routiers supervisés par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 5
	Année: 2023	Valeur: 7
	Année: 2024	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets de construction des autres infrastructures cours d’exécution	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures dont la construction a été supervisée par le MINTP	
Périodicite de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 1899	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	PTA	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 125 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMENAGEMENT DES AUTOROUTES ET DES VOIES EXPRESS	137 000 000	137 000 000	17 000 000 000	17 000 000 000	17 137 000 000	17 137 000 000
02	AMENAGEMENT DES ROUTES	85 800 000	85 800 000	246 676 872 000	230 979 292 000	246 762 672 000	231 065 092 000
03	CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSE	45 000 000	45 000 000	26 960 000 000	20 960 000 000	27 005 000 000	21 005 000 000
04	PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE (PLANUT)	0	0	70 000 000 000	60 000 000 000	70 000 000 000	60 000 000 000
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	72 200 000	72 200 000	3 628 635 000	3 628 635 000	3 700 835 000	3 700 835 000
07	ACOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA CONSTRUCTION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	109 600 000	109 600 000	25 000 000	25 000 000	134 600 000	134 600 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 125	999 401 000	999 401 000	5 750 000 000	5 750 000 000	6 749 401 000	6 749 401 000
TOTAL		1 449 001 000	1 449 001 000	370 040 507 000	338 342 927 000	371 489 508 000	339 791 928 000

7. PROGRAMME 126

REHABILITATION, MAINTENANCE ET
ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MICHEL INNOCENT MBEM NGOMBE

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à améliorer la qualité des infrastructures en les maintenant en bon état d'utilisation. En effet, la réalisation des objectifs sectoriels est tributaire de la qualité des infrastructures. En ce qui concerne les routes, il s'agira à l'horizon de la stratégie d'améliorer nettement le niveau de service du réseau routier, en s'assurant que 55% du réseau routier est en bon état. Les actions de protection du patrimoine routier devront permettre : d'assurer le contrôle des charges sur l'ensemble du réseau bitumé et le respect des conditions de circulation par temps de pluie

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	km	2020	1 768	2022	2 034
2	% du réseau routier en bon état	%	2020	50	2022	55
3	% des grands projets de réhabilitation entretien des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	%	2020	75	2022	90

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	
Objectif	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Réseau bitumé réhabilité	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route réhabilitée construit ou exploitable	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 1401
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 1822.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 1822
	Année: 2023	Valeur: 1899
	Année: 2024	Valeur: 2034
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Division des Ouvrages d'Art Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% du réseau routier en bon état	
Objectif	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers Division des Ouvrages d'Art	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Réseau bitumé réhabilité	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Linéaire du réseau routier en bon état)/(Linéaire total du réseau)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 45
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 55
	Année: 2024	Valeur: 55
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Division des Ouvrages d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des grands projets de réhabilitation entretien des autres infrastructures respectant l’itinéraire technique	
Objectif	Restaurer et Améliorer le réseau bitumé et en terre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers Division des Ouvrages d'Art	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Grands projets de réhabilitation	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des grands projets de réhabilitation entretien des autres infrastructures respectant l’itinéraire technique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 85
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Division des Ouvrages d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES
- ACTION 02:** ENTRETIEN DES ROUTES
- ACTION 03:** REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE
- ACTION 04:** PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
- ACTION 05:** REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS
- ACTION 08:** REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 09:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES

L'action de réhabilitation, maintenance des routes dont l'objectif est d'augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état est constituée de trois activités dont la réhabilitation des routes nationales, la réhabilitation des routes régionales et, la réhabilitation des routes communales.

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes réhabilités

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes réhabilitées	km	2020	367,29	2022	53,9

ACTION 02

ENTRETIEN DES ROUTES

L'entretien des routes a pour but d'améliorer le niveau de service des routes bitumées. Ses activités portent sur l'entretien des routes sur le réseau des routes nationales, l'entretien des routes sur le réseau des routes régionales et, l'entretien des routes sur le réseau des routes communales.

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau de service du réseau routier

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes entretenues	km	2020	3 000	2022	3 500

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL
ACTION 03**REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE**
OBJECTIF 1. Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée les points de rupture de trafic

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Mètre linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilité	ml	2020	532,4	2022	120

ACTION 04**PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER**
OBJECTIF 1. Augmenter la durée de vie des routes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	nb	2020	30	2022	33

ACTION 05**REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS**

Améliorer l'état de service des autres équipements routiers

OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	nb	2020	8	2022	10

ACTION 08**REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS**
OBJECTIF 1. Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	%	2020	45	2022	50

ACTION 09**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126**
OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation physique des activités du programme	%	2020	65	2022	70

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes réhabilités	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Investissements Routiers	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	routes bitumées réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Linéaire de route entretenu	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 65
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 53.9
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 53.9
	Année: 2023	Valeur: 77.2
	Année: 2024	Valeur: 134.6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Investissements Routiers Direction des Routes Communales Cellule des Projets Routiers à Financement conjoint	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes entretenues	
Objectif	Améliorer le niveau de service du réseau routier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ENTRETIEN DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Routes Communales	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	routes en terre réhabilitées	
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul	Mètre Linéaire des ouvrages d'art et de franchissement et de traversée réhabilitée	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 2,447.43
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3500.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 3,500
	Année: 2023	Valeur: 3,800
	Année: 2024	Valeur: 4,100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier Direction des Routes Communales	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Mètre linéaire des ouvrages de franchissement et de traversée réhabilité	
Objectif	Améliorer l'état des ouvrages de franchissement et de traversée les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Ouvrages d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Unité de gestion des ponts ACROW	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Projets d’Ouvrages d’ Art en cours de construction	
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul	Linéaire de route réhabilitée en bon état	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 372,2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 120.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 120
	Année: 2023	Valeur: 400
	Année: 2024	Valeur: 750
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Ouvrages d'Art Unité de gestion des ponts ACROW	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stations de pesage en bon état de fonctionnement	
Objectif	Augmenter la durée de vie des routes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	stations de pesage en bon état	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de stations de pesage en bon état	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 28
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 33.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 33
	Année: 2023	Valeur: 36
	Année: 2024	Valeur: 38
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres équipements routiers	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre des autres équipements routiers réhabilités supervisé par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 10
	Année: 2023	Valeur: 17
	Année: 2024	Valeur: 19
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activité	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ACCOMPAGNEMENT DES MAITRES D'OUVRAGES DANS LA REHABILITATION DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des autres infrastructures réhabilitées supervisé par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Autres travaux d’Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisé	
Objectif	Superviser la réhabilitation des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Construction	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bâtiments et autres infrastructures	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés par le MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 50
	Année: 2023	Valeur: 70
	Année: 2024	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Construction	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification et de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Planification	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Cellule de la Planification	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 126 - REHABILITATION, MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES ROUTES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION, MAINTENANCE DES ROUTES	13 600 000	13 600 000	154 607 497 000	122 807 077 000	154 621 097 000	122 820 677 000
02	ENTRETIEN DES ROUTES	22 500 000 000	22 500 000 000	750 000 000	750 000 000	23 250 000 000	23 250 000 000
03	REHABILITATION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ET DE TRAVERSEE	59 200 000	59 200 000	2 461 496 000	2 461 496 000	2 520 696 000	2 520 696 000
04	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	11 097 200 000	11 097 200 000	0	0	11 097 200 000	11 097 200 000
05	REHABILITATION DES AUTRES EQUIPEMENTS ROUTIERS	11 517 000 000	11 517 000 000	0	0	11 517 000 000	11 517 000 000
08	REHABILITATION, MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	13 600 000	13 600 000	45 000 000	45 000 000	58 600 000	58 600 000
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME 126	835 183 000	835 183 000	0	0	835 183 000	835 183 000
TOTAL		46 035 783 000	46 035 783 000	157 863 993 000	126 063 573 000	203 899 776 000	172 099 356 000

8. PROGRAMME 127

RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques, la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'oeuvre de la construction des infrastructures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	%	2020	75	2022	85
2	% des études réalisées avec moins de 10% d'avenants	%	2020	80	2022	90

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des études réalisées dans les délais et respectant l’itinéraire technique	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d’optimiser le coût et la qualité des travaux d’infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Etudes	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des études réalisées dans les délais et respectant l’itinéraire technique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des études réalisées avec moins de 10% d’avenants	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d’optimiser le coût et la qualité des travaux d’infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Contrats des travaux réalisés avec moins de 10% d’avenants	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de contrat des travaux réalisés avec des avenants inférieurs à 10%)/(Nombre total de contrats)*100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 75
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activité	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS
- ACTION 02:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES
- ACTION 03:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES
- ACTION 04:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05:** ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES
- ACTION 06:** ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS
- ACTION 07:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 08:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'œuvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales. En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'œuvre des constructions publiques et privées. La mise en œuvre satisfaisante desdites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En terme de stratégie d'attaque, il est question de rendre mature : ·les projets autoroutiers ; ·les grands projets routiers et ouvrages d'art ; ·la construction d'un réseau ferroviaire.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS

Les études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et voies express consiste à mettre en place et suivre les prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes et des voies express. Cette action est constituée de l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des autoroutes et, l'activité études et maîtrise d'œuvre techniques des voies express.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	nb	2020	8	2022	8

ACTION 02**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2020	85	2022	90

ACTION 03**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2020	85	2022	90

ACTION 04**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2020	85	2022	90

ACTION 05**ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES****OBJECTIF 1.** Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint	%	2020	70	2022	80

ACTION 06**ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	%	2020	95	2022	98

ACTION 07**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES**
OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	nb	2020	18	2022	20

ACTION 08**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES**
OBJECTIF 1. Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme réalisation des études techniques d'infrastructures

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de réalisation physique des activités du programme 469	%	2020	65	2022	70

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express menés	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction des autoroutes et voies express	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'autoroutes	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre de projets d'études d'autoroutes et voies express réalisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 8.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 8
	Année: 2023	Valeur: 8
	Année: 2024	Valeur: 8
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de constructions routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de construction routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de constructions routières réalisé	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études de réhabilitation routières réalisé dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études de réhabilitation routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études de réhabilitation routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études de réhabilitations routières réalisé dans les délais	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	projets d'études d'ouvrages d'art	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets d'études d'ouvrages d'art réalisés dans les délais	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrage d'Art	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des objectifs de la stratégie sectorielle atteint	
Objectif	Renforcer le dispositif permettant un suivi stratégique de la mise en œuvre de la politique de développement dans le secteur	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs assignés au MINTP	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 80
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes Division d'Appui aux Etudes Techniques	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	bâtiments publics	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	% des projets de bâtiments et édifices publics réceptionnés	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 98
	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations des Autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Autres infrastructures	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Nombre d'études techniques relatives aux autres infrastructures réalisées	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 16
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 20
	Année: 2023	Valeur: 22
	Année: 2024	Valeur: 22
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme 469	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme réalisation des études techniques d'infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale des Etudes Techniques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et Autres Infrastructures Division d'Appui aux Etudes Techniques Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le Plan de Travail Annuel	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport d'activités	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 127 - RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES DES AUTOROUTES ET VOIES EXPRESS	13 600 000	13 600 000	250 000 000	250 000 000	263 600 000	263 600 000
02	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES ROUTES	0	0	500 000 000	340 000 000	500 000 000	340 000 000
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DE RÉHABILITATION DES ROUTES	17 000 000	17 000 000	200 000 000	200 000 000	217 000 000	217 000 000
04	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUES DES OUVRAGES D'ART	13 600 000	13 600 000	200 000 000	200 000 000	213 600 000	213 600 000
05	ACQUISITIONS STRATÉGIQUES ET ÉTUDES PROSPECTIVES	333 200 000	333 200 000	640 000 000	400 000 000	973 200 000	733 200 000
06	ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE BÂTIMENTS ET ÉDIFICES PUBLICS	40 800 000	40 800 000	0	0	40 800 000	40 800 000
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES AUTRES INFRASTRUCTURES	40 800 000	40 800 000	250 000 000	250 000 000	290 800 000	290 800 000
08	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	866 667 000	866 667 000	0	0	866 667 000	866 667 000
TOTAL		1 325 667 000	1 325 667 000	2 040 000 000	1 640 000 000	3 365 667 000	2 965 667 000

9. PROGRAMME 128

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

URBAIN NOEL F EBANG MVE

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans ce cadre, il est envisagé la poursuite et l'intensification des réformes en cours qui portent notamment sur: (i) le renforcement du système de planification et de programmation, (ii) l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux. (iii) le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle, (iii) la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Études Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision. Les progrès de ce programme seront mesurés par le taux de mise en œuvre des programmes opérationnels.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Rationnaliser et harmoniser les interventions en vue de réaliser les résultats escomptés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétaires	%	2020	98	2022	99

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Objectif	Rationnaliser et harmoniser les interventions en vue de réaliser les résultats escomptés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Budget	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux de réalisation des activités budgétaires	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 97
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 99.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 99
	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION
- ACTION 02:** AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 06:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales concourant à la mise en oeuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif visé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur. Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui réalisées sont au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Les conclusions sont mises en œuvre et il est envisagé leur renforcement au courant des années à venir. Ce sont sans être exhaustif: - l'élaboration du Cadre de dépense à Moyen Terme -la réalisation du diagnostic en vue du renforcement du système d'information de la performance du MINTP - les travaux d'assainissement du fichier solde du personnel de l'état et gestion prévisionnel du personnel du MINTP ; - la mise en place d'une unité des travaux en régie et l'acquisition des concasseurs.

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

OBJECTIF 1. Améliorer le taux de consommation des ressources

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2020	97	2022	98

ACTION 02

AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2020	85	2022	90

ACTION 04**RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1.** Améliorer les conditions de travail

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	%	2020	80	2022	85

ACTION 06**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL****OBJECTIF 1.** Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme gouvernance et appui institutionnel

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation physique des activités du programme gouvernance et appui institutionnel	%	2020	95	2022	98

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'engagement du budget d'investissement	
Objectif	Améliorer le taux de consommation des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Engagements	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(BIP engagé)/(BIP voté)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 96
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 98
	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général du MINTP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Contrats Direction des Affaires Générales Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre de contrats réceptionnés dans les délais)/(Nombre total de contrats)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 90
	Année: 2023	Valeur: 95
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	
Objectif	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	03 - DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR PRIVÉ DU BTP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Parc National de Matériel de Génie Civil	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Engins de génie civil	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	((offre -demande)/la demande) (engins de Génie Civil)	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: -15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: -10.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: -10
	Année: 2023	Valeur: -8
	Année: 2024	Valeur: -6
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	
Objectif	Améliorer les conditions de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Cellule de la Formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(nombre des cadres affectés dans les projets d' exécution/nombre total de cadres)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 85.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 85
	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale Cellule de la Formation	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Objectif	Augmenter le taux d'exécution physiques des programmes opérationnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	05 - AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 70
	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation physique des activités du programme gouvernance et appui institutionnel	
Objectif	Rationaliser et harmoniser la mise en œuvre des activités du programme gouvernance et appui institutionnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	128 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Action concernée par l'objectif	06 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Direction des Affaires Générale	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Plan de Travail Annuel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Niveau d'atteinte des objectifs de performance formulée dans le PTA	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 90
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 98.0
Prévisions annuelles	Année: 2022	Valeur: 98
	Année: 2023	Valeur: 99
	Année: 2024	Valeur: 99
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction des Affaires Générale	
Vérification/ Validation des données	Rapport	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	69 000 000	69 000 000	1 550 000 000	350 000 000	1 619 000 000	419 000 000
02	AMÉLIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITÉ DES TRAVAUX	65 000 000	65 000 000	1 431 500 000	931 500 000	1 496 500 000	996 500 000
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 913 000 000	2 913 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	4 013 000 000	4 013 000 000
06	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL	6 779 549 000	6 779 549 000	0	0	6 779 549 000	6 779 549 000
TOTAL		9 826 549 000	9 826 549 000	4 081 500 000	2 381 500 000	13 908 049 000	12 208 049 000